



*Ci-dessus :*  
La forêt vue du nord vers  
le sud-ouest.

## Unité 6.1.4

# La forêt de Bellême, la diagonale boisée du Perche central



*Sur vingt kilomètres de long, le Perche central est dominé par une étroite diagonale de bois qui suit, de La Perrière à la vallée de l'Huisne, la ligne de partage des eaux entre les affluents d'amont et d'aval de cette rivière ornaise.*

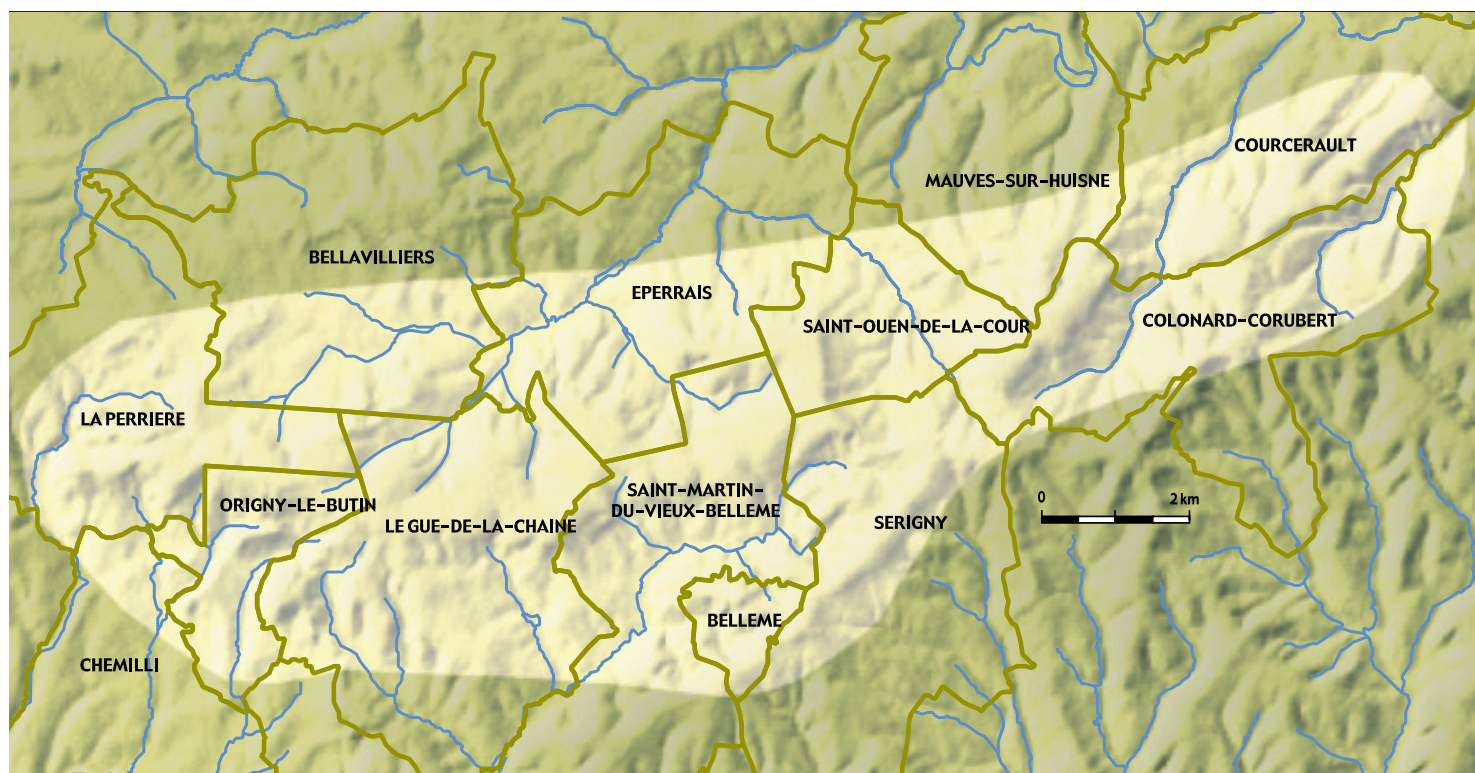
### Une étroite forêt perchée.

**L**e long d'une faille a été conservée une bande de sables du Perche surmontés de craie turonienne transformée en argile à silex. Elle est rendue visible dans le paysage par ses deux caractères de hauteur et de forêt. Elle domine de ses sommets qui se tiennent entre 220 et 260 mètres, d'une cinquantaine de mètres les molles collines crayeuses qui l'entourent et parmi le fouillis desquelles elle impose la rigidité de son tracé. Les sols médiocres, dérivés de l'argile à silex, ont conservé une couverture boisée remarquable qui est formée successivement de la forêt domaniale de Bellême (deux mille quatre cent hectares de futaies de chênes associés aux hêtres avec peu de résineux) et des bois de Dambrai et de Sublaine.

La crête boisée qui s'interrompt sur de courtes distances, entre les trois massifs, offre un contact bien ménagé vers le nord et l'est où les pentes sont les moins raides et où la forêt déborde légèrement sur un

bas-pays aux fermes écartées et au bocage large. Par contre, au sud, elle se dresse plus vigoureusement, avec une dénivellation de 80 à 100 mètres et se découpe en éperons (Origny-le-Butin) ou en butte (Bellême qui offre ainsi la silhouette de la ville). L'habitat rural plus dense contribue à la variété de cette face de la forêt. Le promontoire occidental de la Perrière découvre un vaste panorama et montre, aux environs proches, la silhouette de son bourg et la ceinture de hauts pins aux troncs rouges qui délimite le cimetière.

*Ci-dessous :*  
La forêt de Bellême.



*Ci-contre :*  
Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.  
Étang de la Herse.



### Allées classiques et châteaux.



La forêt domaniale ordonne ses magnifiques futaies autour d'un réseau géométrique d'allées. L'étang de la Herse côtoie quelques restes antiques. Sa richesse mycologique contribue à son attraction. Trois châteaux se détachent sur ses bordures (Montimer, Le Chêne-Galon et le Tertre).



*Ci-contre :*  
La Perrière.  
Château de Montimer.

*Ci-contre :*  
Le château du Tertre à Sérigny.

*Ci-contre :*

Lisière de la forêt de Bellême. au Gué-de-la-Chaine.



Les grès violacés ou “grisons”, couverts de tuiles, fondent la personnalité du bâti dont le point d’orgue se trouve sur le promontoire de La Perrière.

*Ci-contre :*

Maison à La Perrière.



## Un paysage stable.

**L**es franges agricoles de la forêt restent toujours exploitées. La seule évolution régressive concerne le cimetière de La Perrière. Abattus à cause de leur âge, les pins du cimetière ont été replantés en 1999, pour restituer l'aspect du promontoire occidental.

*Ci-dessous :*  
Le promontoire de La Perrière.



### Communes concernées

• *Département de l'Orne :*  
Bellavilliers / Bellême / Chemilli / Colonard-Corubert / Courcerault / Eperrais /  
Le Gué-de-la-Chaine / Mauves-sur-Huisne / Origny-le-Butin / La Perrière / Saint-  
Martin-du-Vieux-Bellême / Saint-Ouen-de-la-Cour / Serigny.